

Le vélo pour tous, un vélo pour chacun !

Soumis par Sylvie

18-01-2012

Dernière mise à jour : 18-01-2012

2012 : l'année du vélo ?

Le programme du Club des villes et territoires cyclables :

10 propositions pour une politique nationale vélo.

1. L'affectation de 10% du budget des routes nationales et autoroutes pour l'aménagement d'itinéraires vélo.
2. Le jalonnement rapide des grands itinéraires de véloroutes et voies vertes
3. La relance de la démarche "Code de la rue"
4. La mise en oeuvre d'un plan ambitieux de développement du stationnement
5. Le déploiement du marquage des vélos à l'échelle du territoire pour lutter contre le vol (système Bicycode géré par la FUB – Fédération française des usagers de la bicyclette)
6. "Le vélo quotidien, c'est bon pour la santé" : une campagne de communication annuelle sur le thème.
7. Un déploiement à l'échelle nationale des actions d'apprentissage du vélo (partenariat associations et collectivités locales). Des financements pour développer les vélo-écoles.
8. Un programme pour le développement du vélo auprès des salariés, avec notamment des exonérations fiscales pour les entreprises qui mettent des vélos à la disposition des salariés (prêt gratuit ou avec option d'achat, centrale d'achat...)
9. Une indemnité kilométrique vélo. La participation de l'employeur aux frais de déplacement domicile/travail exonérée de charges et non imposable pour le salarié (sur le modèle belge : 0,21 euro/ km, cumulable sous condition avec l'indemnité transport public).
10. « Le vélo citoyen » : une grande campagne de communication pour valoriser toutes les pratiques du vélo « 5 euros/an/habitant : le budget moyen vélo des collectivités locales. Selon les tailles des collectivités concernées, ce taux fluctue entre 2 et 7 euros. Quelques unes se situent autour de 10 euros : les agglomérations de Cergy-Pontoise, Strasbourg, Grenoble, Rouen et Toulouse, ainsi que les villes d'Angers, Thionville et Versailles sont à 10 euros et plus, allant même jusqu'à 14 euros pour le budget le plus haut déclaré : Grand Toulouse et Ville d'Angers. » Enquête réalisée en 2011, sur la base de questionnaires adressés aux villes et groupements de communes adhérentes du Club des villes et territoires cyclables. L'échantillon analysé porte sur les répondants de 150 communes ou groupements métropolitains. Synthèse des résultats consultable sur www.villes-cyclables.org